

Le pouvoir par les armes
Le pouvoir par les idées

Sous la direction de
Jonathan DUMONT et Christophe MASSON

Pour une étude croisée des armes et des lettres

Depuis plusieurs années, l'histoire du pouvoir connaît une efflorescence nouvelle. Non plus entendue uniquement comme l'étude des structures administratives et judiciaires de l'exercice de l'autorité, elle s'est ouverte à d'autres questionnements parmi lesquels l'étude de ses relations avec, d'une part, l'histoire militaire et, d'autre part, l'histoire des idées¹. Ce sont précisément ces interactions qui seront abordées dans ce volume². Toutefois, ces questions ne seront pas simplement accolées l'une à l'autre. Cet isolement leur donnerait une apparente autonomie qu'elles n'eurent jamais à l'époque. Il s'agira plutôt d'étudier les liens que les hommes et les femmes de la fin du Moyen Âge établirent entre l'exercice de l'autorité politique, l'action armée et les discours sur le pouvoir. C'est, selon nous, dans l'étude de ces interconnexions plus que dans l'étude séparée de chaque composante du pouvoir que l'on trouvera les clefs de la compréhension des mécanismes complexes qui caractérisent l'exercice du pouvoir. Pour cette raison, les articles ici publiés s'intéressent aux deux versants du problème, en mettant l'accent sur les ponts qui peuvent être lancés entre le monde des armes et celui des idées, l'un suppléant ou renforçant l'autre dès lors que cette collaboration est jugée nécessaire.

Premier des deux versants que nous aborderons, la guerre a depuis longtemps passionné les foules et, par suite, les historiens. Tous y ont vu, dans le désordre, l'expression d'un génie national, la défense de valeurs menacées, les exploits de généraux remarquables ou encore l'effort d'une société tout entière galvanisée par la défense d'une cause, noble, sainte ou juste. En somme,

1. Exemple de ce renouveau, le volume *Littérature et culture historiques à la cour de Bourgogne. Actes des Rencontres internationales organisées à Dunkerque (Université du Littoral-Côte d'Opale) le jeudi 27 octobre 2005*, éd. J. DEVAUX, A. MARCHANDISSE, *Le Moyen Âge*, t. 112/3-4, 2006, p. 465-642.

2. À l'origine de celui-ci se trouve la 26^e journée d'étude du Réseau des Médiévistes belges de langue française – Groupe de contact du F.R.S.–FNRS, intitulée *Le pouvoir par les armes, le pouvoir par les idées*, qui s'est tenue le 20 avril 2012 aux Facultés universitaires Notre-Dame-de-la-Paix de Namur (aujourd'hui Université de Namur). Que les différents intervenants, orateurs comme auditeurs, trouvent ici l'expression de nos remerciements pour les discussions qui ont nourri notre réflexion et fourni une partie non négligeable des éléments présents dans ces pages.

ce fut uniquement, ou presque, l'aspect politique et tactico-stratégique de la guerre que l'on mit en avant, non sans de nombreux anachronismes. Cette conception a longtemps imposé sa marque sur ce qui était et faisait l'histoire militaire ou, pour mieux dire, l'histoire de la guerre. Il n'est que de se souvenir des auteurs du XIX^e siècle pour voir combien le conflit n'avait à leurs yeux de valeur que dans une perspective étroitement événementielle.

Conséquence logique de cette approche, l'histoire militaire, celle des armées et des batailles, fut longtemps marquée du sceau de la technique pure et simple. L'intérêt pour les combats du passé s'inscrivait alors, en premier lieu, dans une vision de l'histoire que l'on pourrait qualifier d'utilitariste ou d'évolutionniste où chaque tacticien était vu comme l'une des étapes vers un perfectionnement à atteindre, celui de la guerre moderne³. En second lieu, l'attention était focalisée autour des grandes figures – Hannibal, César, Gustave II ou Napoléon – et des grandes batailles – Kadesh, Gaugamèles ou Rocroi – comme si elles étaient les seules à être dignes d'intérêt ou qu'en elles résidait la substance du passé guerrier du monde. Cette négligence, certainement coupable, du long terme et des structures dans lesquelles se développait la pratique des armes n'allait pas sans entraîner une méconnaissance globale de la réalité militaire des temps médiévaux.

Cet état de fait a longtemps prévalu au sein même du monde de la recherche. Il s'accompagnait d'un recours presque exclusif aux sources narratives, les seules qui, considérait-on, étaient à même de fournir les renseignements désirés sur la disposition des troupes sur le champ de bataille, le déroulement des combats, l'intendance, etc. Ce manque de hauteur de vue et avec lui cet intérêt pour l'anecdotique furent à l'origine du désintérêt témoigné durant de nombreuses années à l'histoire militaire. Il fallut attendre longtemps pour qu'elle retrouve les honneurs de la recherche académique.

Pour ce qui est du Moyen Âge, un premier renouveau se produisit au cours du second quart du XX^e siècle, livrant l'ouvrage toujours capital de F. Lot, *L'art militaire et les armées au Moyen Âge en Europe et dans le Proche-Orient*⁴. Le primat des sources narratives était questionné et à plus d'une reprise rejeté dès lors qu'il apparut se trouver en contradiction parfaite sur nombre de points avec ce que l'on pouvait savoir grâce aux documents d'archives, plus secs, certes, mais également bien plus fiables. Cependant, la vision « clauswitzienne⁵ » n'était jamais loin. Ainsi, à plus d'une reprise les jugements de valeurs se faisaient jour sous la plume d'historiens de cette époque. Il est vrai que la charge de cavalerie, point focal de l'imagerie de la guerre médiévale, n'était pas pour sembler logique à des hommes qui avaient assisté aux

3. Deux ouvrages, capitaux dans l'histoire de la discipline, cristallisent ces traits : H. DELBRÜCK, *Geschichte der Kriegskunst im Rahmen der politischen Geschichte*, t. 3, *Mittelalter*, Berlin, 1923 ; C. OMAN, *A History of the Art of War in the Middle Ages*, 2 vol., Londres, 1924.

4. Paris, 1946.

5. C'est-à-dire définie par le paradigme de la guerre comme partie intégrante d'une politique étatique régie par la raison et le droit propres à l'Époque contemporaine.

ravages typiquement industriels et mécaniques, pour ne pas dire rationnels, des guerres de l'Époque contemporaine.

La presque « révolution » qui se produisit dans le domaine de l'histoire militaire dut énormément aux travaux de J.F. Verbruggen, notamment à son *Krijgskunst in West-Europa in de Middeleeuwen (IX^e tot begin XIV^e eeuw)*⁶. Bien que ne couvrant pas tout le Moyen Âge, il offrait à l'histoire militaire de nouvelles perspectives. La tactique et la stratégie médiévales, après avoir été considérées comme des valeurs détachées du monde, devenaient les parties d'une réalité plus vaste, celles des sociétés qui les produisaient. On parvint, à sa suite, à ne plus concevoir le guerrier en cotte de mailles comme un prédécesseur imparfait, voire imbécile, de la « raison » moderne mais bien comme un homme dont les valeurs sociales, politiques, culturelles décidaient de la pratique militaire. La guerre revenait dans la société. C'est véritablement à partir des travaux de cet auteur que l'histoire militaire s'est renouvelée. Désormais, la guerre n'était plus uniquement un épiphénomène ressortissant au cours des événements de la « grande » politique mais bien l'un des traits définissant une société, en l'occurrence celle du Moyen Âge. Dans la droite ligne de Verbruggen et d'autres spécialistes⁷ qui ont marqué, pour ne pas dire façonné, l'histoire militaire du Moyen Âge, l'armée a donc regagné dans l'historiographie la place qu'elle avait à l'époque, à savoir celle d'une composante, certes essentielle mais pas unique, de l'État.

Aujourd'hui intégrée à un questionnement plus vaste, l'histoire autrefois strictement militaire a acquis une nouvelle légitimité par la variété des problématiques qu'elle aborde⁸. Celles-ci peuvent être classées dans deux catégories relativement distinctes. D'une part sont apparues des interrogations que l'on qualifiera ici de « neuves », avec les guillemets de circonstance. On y rencontre la question de l'articulation entre pratique de la guerre et « genèse de l'État moderne », ce qui a entre autres amené à l'élaboration et la discussion du concept de « révolution militaire » du XVI^e siècle chère à M. Roberts et G. Parker⁹, la vie, parfois quotidienne, des combattants¹⁰, la

6. Bruxelles, 1954.

7. On citera ainsi, aux sources d'une bibliographie chaque année plus foisonnante, P. PIERI, *Il Rinascimento e la crisi militare italiana*, Milan, 1952 ; M.H. KEEN, *The Laws of War in the Late Middle Ages*, Londres, 1965 ; C. GAIER, *Art et organisation militaires dans la principauté de Liège et le comté de Loos au Moyen Âge*, Bruxelles, 1968 ou encore P. CONTAMINE, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge. Études sur les armées des rois de France. 1337-1494*, Paris, 1972. Actuellement, il faut reconnaître au monde de la recherche anglo-saxon un rôle moteur, même si la France, l'Allemagne ou l'Italie occupent toujours une place de première importance dans ce domaine.

8. Il faut certainement en voir une illustration dans la publication récente de *The Oxford Encyclopedia of Medieval Warfare and Military Technology*, éd. C.J. ROGERS, 3 vol., New York, 2010 et *A Cumulative Bibliography of Medieval Military History and Technology*, éd. K. DEVRIES, Leyde-Boston-Cologne, 2002 ainsi que *A Cumulative Bibliography of Medieval Military History and Technology, Update 2003-2006*, éd. Id., Leyde-Boston-Cologne, 2008.

9. M. ROBERTS, *The Military Revolution, 1560-1660*, Id., *Essays in Swedish History*, Londres, 1967, p. 195-225 ; G. PARKER, *The Military Revolution, 1500-1800. Military Innovation and the Rise of the West*, 2^e éd., Cambridge, 1996. La liste de titres ici évoqués n'entend évidemment pas être exhaustive. On y retrouvera plutôt des exemples, particulièrement marquants, de la production des historiens militaires du Moyen Âge, et plus particulièrement des derniers siècles de celui-ci, puisqu'ils se trouvent au centre du présent volume.

10. C.J. ROGERS, *Soldiers' Lives through History. The Middle Ages*, Westport-Londres, 2007.

prosopographie¹¹ ou les armes et leur maniement¹². D'autre part, d'anciennes questions, peut-être plus nombreuses et fortement teintées d'histoire-bataille voire de positivisme, furent réactualisées et remises à l'honneur. La question de la stratégie¹³ et de la tactique¹⁴ a ainsi regagné sa légitimité d'objet d'histoire, suivant en cela l'exemple du mercenariat¹⁵, de la castellologie¹⁶, de la biographie¹⁷ ou des ordres de chevalerie¹⁸. Toutes ces entreprises ont mené à souligner avec une force renouvelée l'articulation capitale entre la vie des camps et la vie de la société.

Dans le cadre plus précis de ce volume, notre propos tirera un grand profit des avancées que l'on vient d'évoquer. Agglomérat de personnalités et d'équipements où naissent et se cristallisent les évolutions de la société, l'armée sera abordée comme l'un des leviers par lesquels le pouvoir s'exerce. Et dans ce cas, il faut voir plus loin que la seule action militaire. Celle-ci n'existe jamais pour elle seule ; l'armée s'inscrit au contraire dans un processus plus large.

Dans un premier temps, l'armée est définie par le service d'un prince ou d'un roi auquel elle est employée. C'est là qu'elle forge son identité, qu'elle devient un outil, au même titre que la diplomatie ou le mécénat artistique, avec lesquels elle est plus complémentaire que concurrente. La guerre n'est pas la poursuite de la politique, elle est une partie de la politique en ce que celle-ci s'entend comme « exercice du pouvoir ». Dès lors, son rôle n'est plus uniquement de régler une rivalité sur le champ de bataille mais de devenir un acteur du dialogue politique. À ce titre, elle se trouve à plus d'une reprise accusée d'enfreindre les limites du droit de la guerre, du fait même de son rôle qui dépasse le strict cadre guerrier. Également utilisée dans des négociations diplomatiques, la promesse de son action devient un élément de poids à même de faire basculer une alliance d'un côté ou de l'autre, d'obtenir le soutien d'un voisin ou de conduire un rival à la capitulation.

11. Avec le projet *The Soldier in Late Medieval England* (<http://www.medievalsoldier.org/>) qui a donné lieu, entre autres, à la publication de *The Soldier in Later Medieval England*, éd. A.R. BELL, A. CURRY, A. KING, D. SIMPKIN, Oxford, 2013.

12. K.R. DEVRIES, *Guns and Men in Medieval Europe, 1200–1500. Studies in Medieval History and Technology*, Brookfield, 2002 ; *L'art chevaleresque du combat. Le maniement des armes à travers les livres de combat (XIV^e–XV^e siècles)*, éd. D. JAQUET, Neuchâtel, 2012 ou, dans une optique plus anthropologique, C. RAYNAUD, « À la hache ! ». *Histoire et symbolique de la hache dans la France médiévale (XIII^e–XV^e siècles)*, Paris, 2002.

13. C.J. ROGERS, *War Cruel and Sharp. English Strategy under Edward III, 1327–1360*, Woodbridge–Rochester, 2000.

14. A. AYTON, P. PRESTON, *The Battle of Crécy, 1346*, Woodbridge, 2005 ; A. CURRY, *Agincourt. A New History*, Stroud, 2005.

15. Après M. MALLETT, *Mercenaries and their Masters. Warfare in Renaissance Italy*, Londres–Sydney–Toronto, 1974, citons *Mercenaries and Paid Men. The Mercenary Identity in the Middle Ages. Proceedings of a Conference held at the University of Wales, Swansea, 7th–9th July 2005*, éd. J. FRANCE, Leyde–Boston, 2008.

16. Avec la revue *Château Gaillard. Études de castellologie médiévale*, qui paraît depuis déjà 1962.

17. W. CAFERRO, *John Hawkwood. An English Mercenary in Fourteenth-Century Italy*, Baltimore, 2006.

18. *Prier et combattre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, éd. N. BÉRIOU, P. JOSSELAND, Paris, 2009.

Dans un second temps, elle se voit attribuer un rôle dans la société, rôle qui excède la seule défense des intérêts de celui qui la commande. Elle la définit, à tout le moins partiellement, en ce qu'elle incarne des valeurs particulières et qu'elle donne une vocation à une frange plus ou moins réduite de la société. Et cela même et surtout si la tendance est à la mise en place d'armées permanentes. Cette définition de l'armée, dans sa composition et ses valeurs, constitue un premier écho à la politique, plus large, conduite au sommet des principautés et des États du temps.

Dans un troisième temps, comme membre du corps politique, elle intervient dans l'élaboration des systèmes de gouvernement et dans le bon fonctionnement de ceux-ci. De la sorte, les armées vont légitimer le développement d'administrations particulières, qu'elles leur soient ou non entièrement dédiées¹⁹. Or ces administrations vont permettre, du fait de leur existence, au pouvoir central de se renforcer.

Enfin, les armes s'illustrent dans le champ artistique où leur représentation, par les peintres, sculpteurs et autres écrivains, préfigure l'utilisation qui pourrait en être faite en campagne. Sans toujours permettre de régler la guerre par les images, cet usage sera celui d'une certaine projection virtuelle des forces armées, d'une guerre sans conflit, bref d'un équilibre ou d'un déséquilibre des puissances devant, précisément, éviter le recours à l'affrontement effectif.

Pour sa part, l'histoire des idées, autre facette que privilégie ce volume, a pour objectif d'étudier les tendances intellectuelles fondamentales d'une époque, se focalisant en fait moins sur les individus (les auteurs et surtout les « grands » auteurs) que sur les concepts en eux-mêmes, car bien souvent la paternité d'une idée est impossible à attribuer à une seule personne. Au contraire, une idée est souvent inter-discursive et diachronique : elle se divise en versions savantes et versions vulgaires multiples qui traversent le temps et les esprits en se modifiant constamment. La discipline s'intéresse donc à l'étude des idées fondamentales, des présuppositions d'une époque, des cadres cognitifs et discursifs, des mots-clés du pouvoir et de leur signification²⁰.

Dans un certain sens, l'histoire des idées a toujours existé, dans la mesure où des historiens se sont continuellement interrogés sur les motivations qui poussent les hommes à agir, sur le substrat intellectuel qui permet à ces derniers de justifier leurs actions. L'histoire des idées au Moyen Âge, en particulier des idées politiques, n'échappe bien entendu pas à la règle. Que ce soit chez l'historien du politique – et nous prendrons ici en exemple le travail, fondateur d'une démarche influençant fortement l'histoire des

19. N'évoquons ici que la façon dont un état de guerre ou de mobilisation permanent intervient en France dans l'établissement d'un impôt qui l'était tout autant.

20. M. ANGENOT, *L'Histoire des idées. Problématiques, objets, concepts, méthodes, enjeux, débats*, Liège, 2014, p. 10–11.

idées, de Marc Bloch et de ses *Rois thaumaturges*²¹ –, chez le théologien pour qui le politique n'est jamais très éloigné des perspectives métaphysiques qui sont les siennes – on trouve de beaux exemples dans la somme colossale que représente le *Dictionnaire de théologie catholique*²² – ou chez l'historien de l'économie qui, aujourd'hui, entend remonter jusqu'aux pensées qui animent marchands, bourgeois et artisans²³, l'histoire des idées est pratiquée, consciemment ou non, par tous ceux qui font de l'étude des sociétés médiévales leur objet de recherche.

Dans le monde francophone, pourtant, peu s'en revendiquent clairement, préférant parler d'histoire culturelle, d'histoire politique ou de philosophie médiévale²⁴. Il en va tout autrement dans les sphères historiographiques germaniques et anglo-américaines, où l'histoire des idées, en particulier médiévales, est une discipline à part entière. En Allemagne, c'est une matière ancienne et importante. Sans revenir sur ses origines, ancrées dans la tradition philosophique allemande du XIX^e siècle, on retiendra l'ouvrage pionnier d'O.F. von Gierke, *Das deutsche Genossenschaftsrecht*²⁵ et plus spécifiquement son quatrième volume consacré à la pensée politique entre le XI^e et la première moitié du XVI^e siècle. La question centrale que pose Gierke est celle de l'opposition entre la loi naturelle et la loi positive. En d'autres termes, l'autorité, donc l'État, est-il une création librement consentie par les hommes ou bien provient-elle d'une cause métaphysique ? Après Gierke, d'autres travaux importants marqueront l'historiographie de la discipline. Ceux-ci se concentreront bien souvent sur une idée particulière, l'idéologie impériale, les Miroirs du prince, la *Translatio Imperii*²⁶. Les périodes qu'ils embrassent sont si vastes et les corpus si importants, que ces textes prennent l'aspect de véritables synthèses programmatiques. La riche tradition anglo-américaine, pour sa part, débute avec l'*History of Medieval Political Thought* des frères A. et R. Carlyle²⁷. L'influence de Gierke y est considérable : recours quasi exclusif aux sources juridiques et aux « grands » auteurs, idée de l'opposition entre droit naturel et droit positif dans l'optique d'écrire une histoire

21. M. BLOCH, *Les rois thaumaturges. Études sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale particulièrement en France et en Angleterre*, Paris-Strasbourg, 1924.

22. *Dictionnaire de théologie catholique*, 35 vol., Paris, 1899-1968.

23. Citons, en guise d'exemple, un ouvrage récent, *The Power Space in Late Medieval and Early Modern Europe. The Cities of Italy, Northern France and the Low Countries*, éd. M. BOONE, M. HOWELL, Turnhout, 2013, qui examine les idéologies de l'espace dans le monde des villes médiévales.

24. ANGENOT, *L'Histoire des idées*, p. 20. Ce qui n'exclut en rien l'existence de programmes pour une histoire des idées, médiévales ou non, dans les milieux francophones. On pense par exemple à R. ARON, *Introduction à la philosophie politique Démocratie et révolution*, Paris, 1997 ; M. FOUCAULT, *Archéologie du savoir*, Paris, 1969 ; G. GUSDORF, *Les Sciences humaines et la pensée occidentale*, t. 1-2, Paris, 1966-1967. Pourtant, aucun de ces travaux n'a influencé durablement les historiens du Moyen Âge en vue de construire une histoire des idées.

25. O.F. VON GIERKE, *Das deutsche Genossenschaftsrecht*, 4 vol., Berlin, 1868-1913.

26. Voir, respectivement, A. DEMPFF, *Sacrum Imperium. Geschichts- und Staatsphilosophie des Mittelalters und der politischen Renaissance*, Berlin-Munich, 1929 ; W. BERGES, *Die Fürstenspiegel des hohen und späten Mittelalters*, Leipzig, 1938 ; W. GOEZ, *Translatio Imperii. Ein Beitrag zur Geschichte des Geschichtsdenkens und der politischen Theorien im Mittelalter und in der frühen Neuzeit*, Tübingen, 1958.

27. A. et R. CARLYLE, *A History of Medieval Political Thought in the West*, 6 vol., Édimbourg-Londres, 1903-1936.

de la liberté politique. En termes de chronologie, c'est le Moyen Âge central (x^e-xiii^e siècles), étudié dans les volumes deux à cinq, qui est privilégié. Le même constat s'impose pour les premières grandes synthèses – si ce n'est que celles-ci ne se concentrent que sur le xiii^e siècle et le Moyen Âge tardif – et même dans des ouvrages plus récents²⁸. Des paradigmes historiographiques neufs émergent cependant dans la seconde moitié du xx^e siècle. B. Smalley introduit la notion d'histoire de la pensée économique, qui sera développée, entre autres, par J. Kaye²⁹. J. Canning, quant à lui, accorde une importance, jusqu'alors inédite, aux premiers siècles du Moyen Âge³⁰. Ce sont pourtant les deux volumes dirigés par J.E. Burns qui apportent les innovations les plus décisives³¹. Cette synthèse n'est tout d'abord pas composée par un seul scientifique, mais par plusieurs dizaines d'entre eux. La diversité des opinions est donc grande, tandis que chaque moment de l'histoire de la pensée politique médiévale est envisagé par un spécialiste du domaine. Insistant sur le fait que trop longtemps la discipline ne s'est intéressée qu'à de grandes figures (saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Machiavel), Burns entend recentrer le débat sur la multitude des penseurs (plus de 200), moins brillants peut-être, mais qui permettent de rendre compte de toutes les subtilités de la pensée médiévale.

Nourrie par cet héritage, l'histoire des idées est aujourd'hui caractérisée par plusieurs paradigmes. Dans la lignée des travaux de l'école de Cambridge et de nombreux historiens et philologues italiens, l'histoire des idées s'est surtout définie en tant qu'histoire des discours politiques, c'est-à-dire une histoire des mots qui disent le politique, ainsi que leurs évolutions sémantiques et leurs usages³². Cette histoire s'intéresse aussi à la forme que prennent les idées et aux *media* qui les véhiculent pour constituer des schémas argumentatifs dont la paternité n'est pas attribuable à des hommes – des auteurs – spécifiques, mais à des groupes. Ainsi, l'histoire des idées devient histoire des idéologies, expression floue que l'on peut définir en tant que représentations de la vie sociale ou de l'ensemble des idées portées par un groupe social ou une classe. Le terme s'entend également comme ensemble de conceptions et de valeurs qui permettent à un pouvoir

28. A. BLACK, *Political Thought in Europe 1250–1450*, Cambridge, 1992 ; J. WATTS, *The Making of Politics : Europe, 1300–1500*, Cambridge, 2009 ; J. COLEMAN, *A History of Political Thought from Ancient Greece to Early Christianity*, Oxford, 2000 ; Id., *A History of Political Thought : from the Middle Ages to the Renaissance*, Oxford, 2000.

29. *Trends in Medieval Political Thought*, éd. B. SMALLEY, New York, 1965 ; J. KAYE, *Economy and Nature in the Fourteenth Century : Money, Market Exchange, and the Emergence of Scientific Thought*, Cambridge, 1998 ; Id., *A History of Balance, 1250–1375. The Emergence of a New Model of Equilibrium and its Impact on Thought*, Cambridge, 2014.

30. J. CANNING, *A History of Medieval Political Thought, 300–1500*, Londres, 1996.

31. *The Cambridge History of Medieval Political Thought*, éd. J.H. BURNS, Cambridge, 1988 ; *The Cambridge History of Political Thought, 1450–1700*, éd. Id., Cambridge, 1991.

32. Sur tout ce qui suit, voir ANGENOT, *L'Histoire des idées*, p. 68–87. Sur l'école de Cambridge, on se référera principalement aux travaux de Q. SKINNER, *The Foundations of Modern Political Thought*, 2 vol., Cambridge, 1978 ; J.G.A. Pocock, *Politics, Language and Time. Essays on Political Thought and History*, Chicago, 1972.

de s'auto-justifier et qui peut parfois se traduire en programme politique³³. De l'idéologie, on passe également à l'histoire plus vaste des représentations ou des imaginaires politiques. C'est-à-dire la façon dont se forment dans des milieux socialement cohérents un ensemble de représentations mentales de ce qu'est censé être le pouvoir. Cette conception est fort proche de l'idée de « doxa politique », ou des idées reçues par une population large. Les « doxa » forment les croyances et les lieux communs auxquels des populations adhèrent parce qu'elles ont un certain prestige qui les rend probables : ni fausses, ni démontrables. De là, on en vient à la dernière déclinaison de l'histoire des idées, celle des mythes politiques, entendons des mythes fondateurs d'un peuple ou d'un État³⁴, et, plus largement, de la vision du monde d'un individu ou d'un groupe, ce qui ne renvoie pas qu'au politique, mais aussi à la morale, à la cosmogonie et à la religion³⁵.

Dans le cadre de ce volume, où les idées sont mises au service de l'action militaire, et *vice versa*, c'est surtout l'histoire des discours politiques et sa dimension d'histoire des imaginaires, des idéologies et des propagandes politiques qui seront mobilisées. Ces aspects sont en effet ceux qui entretiennent le plus de rapports directs avec le pouvoir, en particulier celui des armes. L'histoire des idées, dont il sera ici question, ne sera, de ce fait, pas centrée sur l'étude de « grands » textes ou de « grands » auteurs, mais fera sienne la notion de corpus idéal inter-discursif, une nébuleuse d'idées qui se propage à travers une multitude d'écrits produits par des *maiores* comme des *minores*, parfois anonymes. Cette perspective s'ancre ainsi très clairement dans le renouveau de la discipline inspiré, entre autres, par J.H. Burns.

* * *

Centrés sur l'interaction entre le fait militaire et les idées qui l'accompagnent ou le justifient, les textes présentés dans ce volume se focalisent sur la période tarde-médiévale et renaissante. Aux xv^e-xvi^e siècles, en France, la guerre joue un rôle fondamental dans l'appropriation des lettres et des idées qu'elles peuvent véhiculer par la noblesse (S. Fourcade). La lecture de certains ouvrages doit permettre à cette noblesse de convenablement répondre à ses devoirs, au premier rang desquels se trouve la conduite de la guerre. La valorisation d'une littérature destinée aux gens d'armes et, parfois, produite par eux s'opère dans le prolongement de la littérature des lettrés et non contre elle. Les lettres nobiliaires révèlent les valeurs de ce groupe social, servent le prince et le bien public et par là favorisent les carrières de ceux qui s'y

33. Le terme possède bien entendu une charge marxiste importante dont il faut être conscient. Pour son histoire au xx^e siècle, voir *Ibid.*, p. 76 s.

34. Citons en exemple, pour la France, l'étude fondamentale de C. BEAUNE, *Naissance de la nation France*, Paris, 1985.

35. On en trouve un très bel exemple dans les imaginaires de l'Apocalypse qui scandent la période médiévale : N. COHN, *The Pursuit of the Millennium. Revolutionary Millenarians and Mystical Anarchists of the Middle Ages*, éd. revue, New York, 1970.

adonnent. Cette maîtrise des textes martiaux se retrouve dans la personne d'un duc, le Bourguignon Charles le Hardi ou le Téméraire en l'occurrence (M. Depreter). Les massacres de populations qu'il ordonna trouvaient en effet leur explication dans une pensée juridique qu'il maîtrisait parfaitement. En retour, ses adversaires, à travers une propagande efficace (chroniques, pièces de circonstance), ont présenté ces actes comme particulièrement odieux, ignorant volontairement la norme militaire et juridique que le prince estimait être à la base de son action. Ce hiatus entre deux conceptions du fait guerrier, cette fois non plus rivales mais alliées, se retrouve dans les expéditions des princes angevins en Italie au temps du Grand Schisme d'Occident (C. Masson). Bien qu'ils aient promis au pape d'Avignon, en échange du trône de Naples, de mettre à bas le pontife romain, les Valois d'Anjou ne se rallièrent guère à ce projet. Ils en firent pourtant grand bruit, au profit d'une politique qui répondait aux réalités du contexte italien qu'ils tentaient de maîtriser. Le même processus de légitimation par l'écrit d'une action militaire permet à des acteurs politiques plus fragiles de s'affirmer sur la scène politique. La *Couronne margaritique*, pièce écrite par Jean Lemaire de Belges pour consoler sa maîtresse, Marguerite d'Autriche, après le décès de son époux, Philibert II de Savoie, se veut en réalité bien plus qu'un ouvrage à destination privée (F. Blattes-Vial). L'auteur y redéfinit le statut politique de la princesse. Elle devient un parangon de la paix, face à son frère, Philippe le Beau, alors engagé dans une politique agressive vis-à-vis de la France et de l'Aragon. Marguerite apparaît, en quelque sorte, comme l'alter ego pacifique de son frère, Lemaire jouant sur l'idée selon laquelle la paix ne peut s'imposer sans les armes, et que la guerre n'a comme seul objectif que de parvenir à une bonne paix. En sens inverse, pourrait-on écrire, vient la démarche du comte de Savoie Amédée VII (R. Biolzi). Moteur d'une activité militaire remarquable, il agit également comme administrateur de premier ordre puisqu'il reforma en profondeur son administration financière, du fait même de son expérience des exigences de la guerre.

Les textes rassemblés ici mettent en exergue des mécanismes différents d'interactions entre les armes et les idées. Ceux-ci renvoient tous à des phénomènes plus généraux : la restructuration des armées médiévales en armées dites « modernes » et l'affirmation, en parallèle, de stratégies de communication, de la part des pouvoirs, qui tendent vers la propagande en mettant entre autres à contribution les premières presses et en jouant également sur les sentiments des groupes humains pour les manipuler. Ces différents articles éclairent comment un moment de tension politique ou militaire trouve à s'exprimer et à se justifier par les idées. Ils illustrent, en parallèle, l'intrication presque consubstantielle de l'exercice des armes et de la mobilisation des idées. Si les unes ne peuvent aller sans les autres, n'est-ce pas aussi parce que le souci de justifier la guerre empêche presque parfaitement celle-ci d'exister pour et par elle-même ? Et, dès lors, on ne doit exclure

ni les procédés de légitimation de l'action guerrière de l'histoire militaire ni l'usage des armes de l'histoire des idées. Il y a là un champ d'investigation qui est et doit continuer à être étudié en profondeur, au croisement de deux approches qu'il ne faut pas – plus ? – séparer.

*F.R.S.–FNRS – Université de Liège
Transitions. Département de recherches
sur le Moyen Âge tardif & la première
Modernité*

Jonathan DUMONT
jonathan.dumont@ulg.ac.be

*Université de Liège
Transitions. Département de recherches
sur le Moyen Âge tardif & la première
Modernité*

Christophe MASSON
christophe.masson@ulg.ac.be